



VOTE PAR CORRESPONDANCE

Une procédure simple

Election des représentants des parents d'élèves
Du vendredi 10 octobre 2014

LES DEUX PARENTS VOTENT



Vous pouvez dès à présent voter par correspondance en remettant les enveloppes dans le cahier de correspondance de votre enfant.

Pour voter :



- **N'écrivez pas sur le bulletin, n'entourez aucun nom, ne rayez aucun nom** (sinon le bulletin est nul).
- Glisser le bulletin dans *la petite enveloppe*. **N'écrivez rien sur cette enveloppe.**



- Fermez l'enveloppe et mettez-la dans la *grande enveloppe*.
- Sur cette grande enveloppe, écrivez le nom et l'adresse de l'école.
- Fermez la et inscrivez au dos votre nom, votre adresse et le nom de votre enfant.



- Puis n'oubliez pas de signer cette grande enveloppe



- Déposez l'enveloppe à l'école, ou envoyez la par la poste.

Merci pour votre participation

Si les deux parents votent, utilisez les deux enveloppes



VOTE PAR CORRESPONDANCE

Une procédure simple

Election des représentants des parents d'élèves
Du vendredi 10 octobre 2014

LES DEUX PARENTS VOTENT



Vous pouvez dès à présent voter par correspondance en remettant les enveloppes dans le cahier de correspondance de votre enfant.

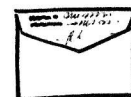
Pour voter :



- **N'écrivez pas sur le bulletin, n'entourez aucun nom, ne rayez aucun nom** (sinon le bulletin est nul).
- Glisser le bulletin dans *la petite enveloppe*. **N'écrivez rien sur cette enveloppe.**



- Fermez l'enveloppe et mettez-la dans la *grande enveloppe*.
- Sur cette grande enveloppe, écrivez le nom et l'adresse de l'école.



- Fermez la et inscrivez au dos votre nom, votre adresse et le nom de votre enfant.
- Puis n'oubliez pas de signer cette grande enveloppe



- Déposez l'enveloppe à l'école, ou envoyez la par la poste.

Merci pour votre participation

Si les deux parents votent, utilisez les deux enveloppes